AUTORITÉ
DE SÛRETÉ
NUCLÉAIRE

CONTRÔLE DE L'ASN SUITE À L' INCENDIE DE LA PLATEFORME D'ENTREPOSAGE DU LINGE

Présentation pour la CLI Orano La Hague

18/06/2020

SYNTHÈSE DES ACTIONS DE CONTRÔLES

Inspection réactive de l'ASN le 17 février 2020. Publication d'une lettre de suite et d'un avis d'incident sur le site internet www.asn.fr.

Réalisation d'une campagne de prélèvements par l'IRSN, en présence de l'ASN, le 18 février 2020.

Déclaration d'un évènement significatif pour la sûreté par Orano le 19 février 2020. Le compte rendu d'analyse approfondie a été reçu le 10 juin 2020.

Réception du bilan du programme de surveillance de l'environnement d'Orano le 6 juin 2020.

Ces derniers éléments sont en cours d'instruction par l'ASN.

INSPECTION RÉACTIVE

Une inspection réactive a été réalisée le 17 février 2020.

Celle-ci a mis en évidence que la gestion de l'incendie par l'exploitant était satisfaisante.

Néanmoins, plusieurs défaillances ont été constatées :

- **Les documents opérationnels d'intervention n'étaient pas à jour et n'étaient pas disponibles en début d'intervention ;**
- **La gestion du confinement des eaux d'extinction de l'incendie n'a pas pu être pleinement assurée ;**
- **Le programme de surveillance de l'environnement devait être complété, notamment par des analyses chimiques ;**

CAMPAGNE DE PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉE PAR L'IRSN

Réalisation de mesures de débits de dose ainsi que des prélèvements d'eau, de végétaux et de sols, dans la direction du panache.

Analyses contradictoires réalisées sur des prélèvements d'eaux des piézomètres et du bassin d'eaux pluviales du site.

L'IRSN conclue à l'absence de marquage spécifique de la zone imputable à l'incendie.

Les résultats, ainsi que toutes les mesures réalisées dans le milieu naturel, sont disponibles sur le site https://www.mesure-radioactivite.fr

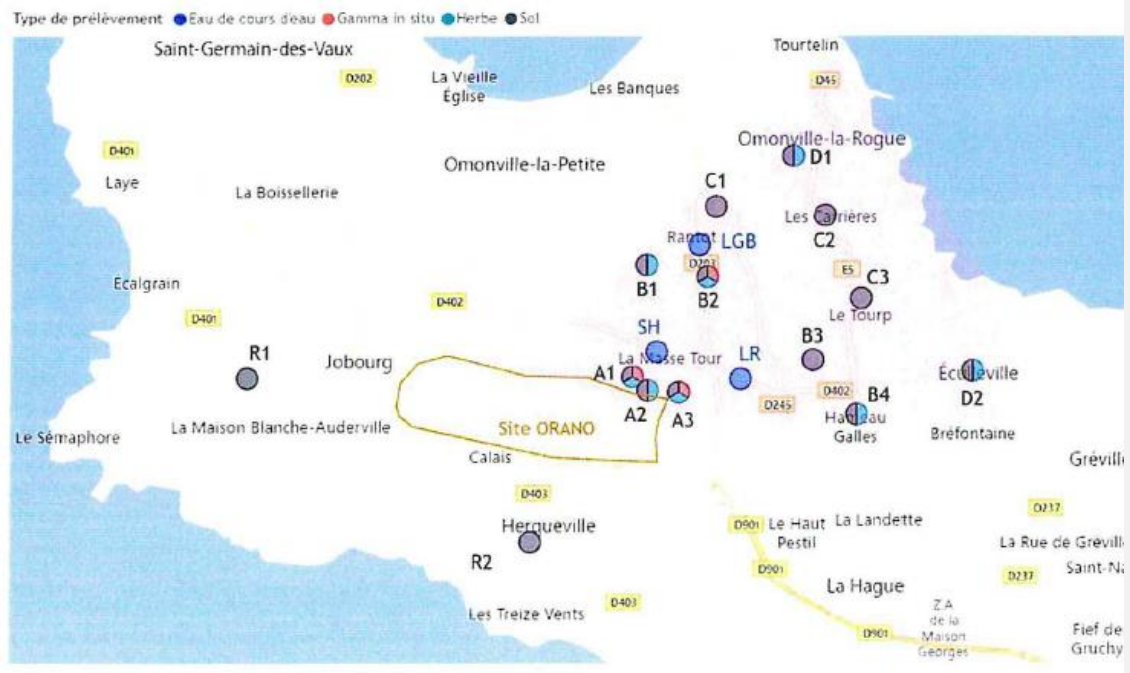

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT RÉALISÉ PAR ORANO

Au moment de l'incendie, Orano a réalisé une surveillance radiologique sur les eaux d'extinction, de l'air dans la direction du panache et sur les bâtiments environnants.

- **Une très faible valeur de contamination a été relevée pour les eaux d'extinction.**

Orano a ensuite mis en œuvre un programme complémentaire de mesures sur des prélèvements réalisés à l'intérieur du site pour les eaux de ruissèlement, le bassin des eaux pluviales et les piézomètres à proximité de la plateforme.

De plus, une surveillance complémentaire de l'environnement en dehors du site a été mise en œuvre sur des prélèvements d'eaux, de végétaux, de sols et de lait de cheptels dans la direction du panache.

- **Deux mesures ont mis en évidence des valeurs significatives de polluants chimiques. Ces valeurs sont très inférieures aux seuils réglementaires et il est difficile de les relier spécifiquement à l'incendie, d'après l'exploitant.**

CONCLUSION

L’ASN poursuit l’instruction du bilan de la surveillance de l’environnement et du compte rendu d’analyse approfondie.

Des premiers compléments ont été d’ores et déjà été demandés à l’exploitant concernant le confinement des eaux d’extinction et le résultats de certaines analyses.

Les actions correctives proposées par l’exploitant pourront également faire l’objet d’un contrôle lors de futures inspections.

AUTORITÉ
DE SÛRETÉ
NUCLÉAIRE